06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

IMMOBILIER

Formation Gérer les conflits en copropriété – formation continue Alur (4 h)

Réf. 19abd4c7-39f4-4982-af7c-476614171857

Formation de 4 heures pour prévenir et résoudre les conflits en copropriété : techniques de médiation, communication et cadre juridique.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 4 h · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Identifier les principales sources de conflits en copropriété
- Appliquer les techniques de communication pour désamorcer les tensions
- Mettre en œuvre une démarche de médiation adaptée
- Distinguer les recours amiables et contentieux
- Prévenir les situations conflictuelles lors des assemblées générales

Programme détaillé

01 Les sources de conflits en copropriété

- Typologie des conflits : charges, travaux, nuisances, usage des parties communes
- Rôle et responsabilité du syndic dans la gestion des tensions
- Analyse des situations à risque et signaux d'alerte
- Impact des conflits sur la vie de la copropriété

02 Les techniques de communication et de médiation

- Écoute active et reformulation face aux copropriétaires
- Posture de neutralité et gestion des émotions
- Techniques de négociation et recherche de solutions
- Conduite d'un entretien de médiation

03 Prévenir les conflits en assemblée générale

- Préparation et animation d'une assemblée générale apaisée
- Gestion des prises de parole et des oppositions
- Rédaction de procès-verbaux clairs et opposables
- Communication post-assemblée pour limiter les contestations

04 Les recours en cas d'échec de la médiation

- Distinction entre conciliation, médiation et arbitrage
- Recours contentieux : tribunal judiciaire et procédures
- Rôle du conseil syndical dans la résolution des litiges
- Documentation et traçabilité des démarches amiables

Compétences acquises

Diagnostic des situations conflictuelles

Analyser les sources de tension et identifier les parties prenantes dans un conflit de copropriété.

Communication apaisée

Utiliser les techniques d'écoute active et de reformulation pour désamorcer les tensions entre copropriétaires.

Conduite de médiation

Mener un entretien de médiation en position de neutralité et rechercher des solutions acceptables.

Animation d'assemblée générale

Préparer et animer une assemblée générale en prévenant les situations de blocage ou d'opposition.

Orientation vers les recours adaptés

Distinguer les mécanismes amiables et contentieux et orienter les copropriétaires selon la situation.

Public et prérequis

Public visé

Gestionnaires de copropriété, Syndics de copropriété, Administrateurs de biens, Collaborateurs d'agences immobilières, Membres de conseils syndicaux

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle ou exercer sous l'autorité d'un titulaire (collaborateur, agent commercial).

Informations pratiques

Durée : 4 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52
E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation :
https://www.imi-executive-solutions.com/formation/immobilier/gerer-les-conflits-en-copropriete-formation-continue-alur-4-h

Programme généré le 20/11/2026.